



Balades sur nos anciennes lignes ferroviaires Ligne 127 – Hannut et environs

Distance : 12.8 km en boucle

Utilisateurs : piétons et vélos (tous chemins).

Piétons : parcours facile, certains passages rectilignes à travers champ pourront paraître un peu monotones. Le remembrement nous a privés de quelques chemins en terre qui nous auraient bien arrangés.

Vélos tous chemins : sans problème

Vélos ordinaires : parcours facile sauf sur l'ancienne ligne (quelques passages gênants).

Départ : ancienne **gare de Hannut**, aujourd'hui remplacée par un bunker en bois qui serait tout à fait à sa place dans une ville islandaise et qui abrite les bureaux du FOREM. Le bâtiment fait beaucoup d'efforts pour ressembler à la gare disparue.

En voiture : A 800 m du centre par la route de Huy (N 64). Parking en face du FOREM, le long de la route de Poucet, devant un beau bâtiment industriel qui abrite un « espace jeunes ». Ne pas stationner près du FOREM (nombreux emplacements privés).

En bus :

- depuis Namur, ligne 16. Le samedi, un bus le matin, un à midi. Le dimanche, un bus le matin. Pour les horaires exacts et les modifications éventuelles : TEC Namur-Luxembourg, 081.25.35.55 ou <http://www.tec-namur-luxembourg.be>
- Depuis Huy : ligne 127a. Le samedi, un bus toutes les deux heures. Le dimanche, un bus le matin, deux bus l'après-midi. Pour les horaires exacts et les modifications éventuelles : TEC Liège-Verviers, 04.361.94.44.
- Depuis Waremme : ligne 128. Uniquement en semaine. Pour les horaires exacts et les modifications éventuelles : TEC Liège-Verviers, 04.361.94.44.

Parcours : D = droite. G = gauche.

Km

0.0 Dans la chaussée de l'ancien passage à niveau, on reconnaîtra un coupon de rail, dernier témoin du chemin de fer ici. De part et d'autre, l'ancienne ligne est marquée de panneaux bruns « Ligne 127 ». Dès son déferrage, la ligne a été louée par la commune qui l'entretient de façon à assurer au moins le passage des piétons, des VTC et de cavaliers.

Côté sud, à l'opposé du FOREM et juste derrière un abri-bus, nous nous engageons dans un **chemin asphalté** « interdit aux motos ». Il longe l'ancienne ligne par la droite. On remarque à gauche quelques traverses et un bout de rail. Après une centaine de mètres, le chemin s'écarte vers la droite. La ligne est privatisée sur une courte section, derrière une palissade en béton.

Après 100 m, **carrefour** avec une petite rue. En face, le chemin asphalté continue entre deux rangées d'arbres. Nous l'abandonnons pour **tourner à gauche**. La rue décrit un fort tournant à gauche et bute sur le portail d'une entreprise. Nous prenons **fortement à droite** un chemin en cendrée, marqué de quelques panneaux installés par des bénévoles, dont « parcours Vita ». **Nous sommes maintenant sur l'ancienne ligne 127.**

Les bénévoles, sous l'impulsion de deux passionnés, MM. Warnant et Applincourt, ont installé des bancs, de petites pergolas, des panneaux didactiques sur les espèces végétales et animales rencontrées le long du parcours. Ils assurent aussi une partie de l'entretien de la ligne. On remarquera aussi, à droite, quelques bornes hectométriques et une balise à trois traits, restaurées par les mêmes bénévoles.

1.9 Passage à niveau et ancien arrêt de **Villers-le-Peuplier**. À D, panneau sur l'histoire de la ligne 127. Derrière ce panneau, clôtures ferroviaires en béton, à motif en carré sur pointe, dites « Roulers », un modèle devenu rare.

2.7 Belle courbe vers la droite dans la campagne hesbignonne. On passe sous une ligne à haute tension.

200 m plus loin, juste après la borne hectométrique 12,5, **quitter l'ancienne ligne et prendre à G** un chemin bétonné qui part à travers champs. Laisser un autre chemin bétonné partir à droite.

- 3.5 Carrefour** de chemins agricoles. Continuer **tout droit**.
- 4.1 Traverser** prudemment la chaussée de Huy (N 64). On entre dans le village de Lens-St-Remy (pron. Lan-Saint-Remy, et non Rémy).
- 4.7 Carrefour** avec la route menant à Lens-St-Servais. Continuer **tout droit**.
- 4.9 Carrefour** au centre du village (à G, à 200 m, restaurant dans un atelier de potier (la Table du Potier. Plats à 15 euros, menu à 33 euros).
Pour la suite de la balade, **prendre à D**.
- 5.1** Petit place triangulaire, la **place de la Croix**. À D, pâtisserie. Suivre la rue principale, légèrement vers la gauche. Passer devant le (ou s'arrêter au) Café des Sports. Petite restauration. Juste **après le café**, prendre à **G** la rue des Bourgmestres (sens interdit sauf cyclistes). On passe devant l'ancienne maison communale Au **terrain de football**, **prendre à D** un chemin asphalté en légère descente, interdit aux voitures.
- 5.7** Jolie **place de l'église** de Lens-St-Remy (1760, site classé). Nous prenons à **G**, les long des anciens bâtiments du Carmel, fondé en 1343. Beau portique donnant accès à la ferme qui est installée dans une partie du couvent. L'inscription actuelle « Le Carmel » marque l'entrée de ce qui est devenu une salle paroissiale. Des religieuses ont habité ici jusqu'en 1958. La règle de claustration était si stricte que, le jour où les dernières sœurs ont quitté les lieux, elles sont parties dans un fourgon cellulaire pour échapper à la vue des passants, nous raconte un voisin.
Quitter la place par la **rue Georges Touret**.
- 6.4 Carrefour**. Prendre à **G** la rue Grand Marais. 200 m plus loin, à D, belle ferme de la Grande Cense (cense = ferme en wallon). 200 m plus loin, laisser à G la rue Paquot. Continuer tout droit.
- 7.0** À **D** sur la rue du Petit Marais. 300 plus loin, nouveau carrefour où l'on prend à **D**. On sort du village au lieu-dit « Entre Deux Villes », légère côte.
- 7.5** Entrée dans la « République libre de **Blehen** » (pron. Ble^uhin). À G, un premier château. Sur le porche d'entrée : plaque métallique avec l'inscription « Amon l'Comte » (chez le Comte). La plupart des maisons du village portent ces plaques où se trouve en wallon la désignation populaire du lieu ou de son propriétaire.
300 m plus loin, carrefour avec la rue du Château. On ira, poliment, jeter un coup d'œil au bout de cette rue qui part à droite. Blehen ne se refuse rien, deux châteaux pour un seul village. Celui-ci date du XVIII^e siècle. Nous sommes « Amon Colârd » (Chez Collard). Revenir au carrefour et prendre à D pour continuer notre route et sortir du village
- 8.0 Carrefour** avec un banc. Prendre à **G**. Très jolie ancienne maison communale à G.
- 8.1** Nouveau **carrefour** avec la rue du Centre, prendre à **D**, direction Poucet et Abolens. 100 m plus loin, café « La Concorde ».
- 8.3 Carrefour** de l'arbre de la République. On vous prévient : « Que nul n'entre dans Blehen qui ne soit chassé demain ». Fuyons à G sur la rue de Boelhe.
- 8.7 Carrefour** avec un calvaire. Prendre à **D** à travers champs un chemin agricole limité à 20 km/h.
- 9.6 Carrefour** avec une route asphaltée. Prendre à **G**. Attention, un peu de circulation.
- 10.1** 200 m après une ligne électrique, prendre, à **D**, un chemin agricole bétonné. On remarque, à 300 m à G une rangée d'arbres parallèle à notre chemin : tracé de l'ancienne ligne vicinale Hannut-Waremme. Deux courtes montées.
- 11.4 Carrefour** avec la route Hannut-Poucet. Prendre à **D**, puis tout de suite à **G** une route asphaltée qui descend vers la zone industrielle de Hannut. Prudence en traversant.
- 11.8 Juste après le parc à conteneurs**, prendre à **G** la piste en cendrée de la ligne 127 (ne pas s'engager sur la route asphaltée parallèle).
- 12.1** Traversée d'une petite route de desserte locale. Remarquez à G un abri pour aiguilleur, un des rares vestiges ferroviaire sur le site de la gare de Hannut. Tout l'espace engazonné, à notre gauche, est le site des anciennes voies.
- 12.7** À D, hangar à marchandises, portant encore l'inscription « Hannut ». À G, dans l'herbe, un levier d'aiguillage, tout surpris d'avoir survécu.
- 12.8** Site de la « **gare** » de Hannut.

Carte : IGN 41/1-2

Pour plus de détails ou pour toute information complémentaire :

Chemins du Rail, Rue Van Opéré, 93 à 5100 Jambes	
Tél.. +32 (0)81 65 75 96 Fax (0)81 65 75 96	
E-mail : info@cheminsdurail.be	Compte : 068-2168179-62